

REGLEMENT

DIMANCHE 8 Avril 2018

- **EPREUVE : 10 km et SEMI-MARATHON DE CAVAILLON.**
Epreuves classantes et qualificatives pour les Championnats de France Individuel et par Equipe.
- **ORGANISATION :** ATHLETIC SPORT CAVAILLONNAIS.
- **DISTANCE :** 10 Km et 21,100 Km mesurés selon les normes de la F.I.A.A
- **CIRCUIT :** 2 boucles en ville.(1 boucle pour le 10 km)
- **CATEGORIES :** De Juniors à Masters hommes et femmes, licenciés ou non.
(A partir de Cadets pour le 10 km)
- **CLASSEMENT :** JH – EH – SH – M1H – M2H – M3H – M4H et JF – EF – SF – M1F – M2F – M3F. (Plus CH et CF pour le 10 km)
- **TARIFS:** 11 € pour le 10 Km – 14 € pour le 21 Km (+ 2 € si inscription sur place la veille ou le jour de la course)
- **INSCRIPTION :**
 - Sur le site www.nikrome.com (frais d'inscription en sus)
 - Par courrier (avant le 4 avril 2018), joindre impérativement au bulletin d'inscription, le certificat médical ou la licence conforme et un chèque à l'ordre de AS CAVAILLON – Mairie – Place Joseph Guis – B. P. 80037 – 84301 CAVAILLON CEDEX.
 - Inscription sur place la veille et le jour de la course (+2 €).
 - Renseignements par téléphone au 06.20.14.97.34 ou par email : pterranne@id-logistics.com
- **TEMPS LIMITE :** 2 Heures 30.
- **DOSSARDS :** Les dossards pourront être retirés, soit le Samedi de 16 H à 18 H, soit le Dimanche matin à partir de 7 H à la Mairie de CAVAILLON.
- **DEPART :** Cours Bournissac – CAVAILLON à 9H (21 km) et à 9H15 (10 km)
- **ARRIVEE :** Place du Clos - CAVAILLON.
- **RAVITAILLEMENTS et EPONGEMENTS :** Tous les 5 Km, à partir du Km 5.
- **SECURITE :** Le service de secours sera assuré par FRANCE SAUVETAGE 84. Les services de sécurité ont pris toutes les dispositions possibles pour vous garantir la protection la plus efficace.
- **RESULTATS** disponibles le soir même sur www.ascavillon.athle.com .
- **RECOMPENSES :** Lots aux 500 premiers coureurs inscrits
Récompenses aux premiers coureurs au scratch et par catégorie.

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° Dossard



Nom : Prénom :

Catégorie : Date de naissance :

Sexe : M F e-mail :

Adresse : Tél. :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON Club :

N° licence :

10 km 21,1 km

Assurances :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès du groupe AXA N° 2904670804.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Certificat médical

C'est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L. 231-41 du Code du Sport, que les participants sont :

- titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ;
- ou titulaires d'une Licence délivrée par la FF Triathlon, FFCO et FFPM. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence ;
- ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Signature :

Pour les moins de 18 ans - Autorisation parentale

J'autorise mon fils, ma fille mineur(e), à participer au **10 km / Semi-Marathon de Cavailon** et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

Monsieur ou Madame date

Signature :